

Auteurs :
 Hélène Willem (IUCN-Med) helene.willem@iucn.org
 Marcos Valderrabano (IUCN) marcos.valderrabano@iucn.org
 Hela Guidara (DGF Tunisie)
 Habib Abid (consultant)

La liste rouge des écosystèmes

Depuis 2014, l'Union Internationale de Conservation de la Nature (IUCN) évalue l'état de conservation des écosystèmes dans le monde grâce à la Liste rouge des écosystèmes (LRE). Sur base de 5 critères scientifiques, chacun doté de seuils quantitatifs, cette méthodologie permet de calculer l'impact des modifications de la composition des écosystèmes et de leurs processus clés, et d'identifier ceux qui présentent la plus forte probabilité d'effondrement.

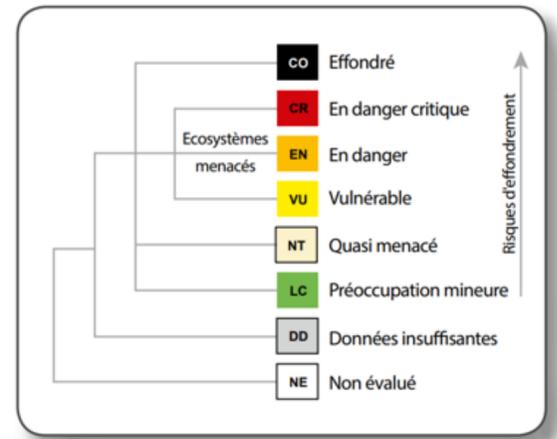
Ressources



Site web IUCN Library FutureLearn

MÉTHODE

-  **Critère A : Réduction de la distribution spatiale**
-  **Critère B : Distribution spatiale restreinte**
-  **Critère C : Dégradation de l'environnement abiotique**
-  **Critère D : Perturbation des interactions biotiques et processus clé**
-  **Critère E : Analyse quantitative estimant la probabilité d'effondrement**



La LRE permet :

- D'identifier les écosystèmes menacés et priorités de conservation ;
- D'analyser l'ensemble des processus clés qui affectent les écosystèmes ;
- D'orienter les décisions d'aménagement du territoire, de gestion des milieux naturels et d'élaboration de stratégies de conservation de la nature ;
- D'identifier les lacunes de connaissance et les besoins d'acquisition de données.

APPLICATION DE LA LRE AUX FORÊTS TUNISIENNES

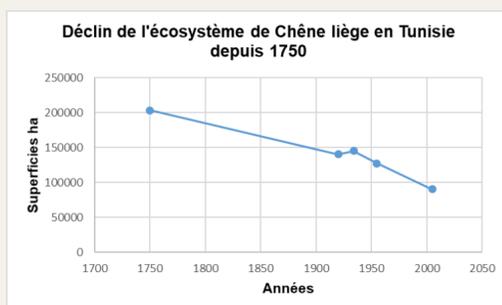
En 2019, la LRE a été appliquée pour l'évaluation d'écosystèmes forestiers en Tunisie par une expertise collective d'acteurs de la recherche, de la Direction Générale des Forêts (DEF) et de l'IUCN-Med.

Ecosystèmes \ Critères	A	B	C	D	E
Subéraie (Quercus suber)	VU	VU	LC	EN	DD
Tourbières	DD	CR	DD	VU	DD
Steppe d'Alfa (Stipa tenacissima)	VU	LC	LC	CR	DD
Pin d'Alep (Pinus halepensis)	LC	LC	DD	DD	DD

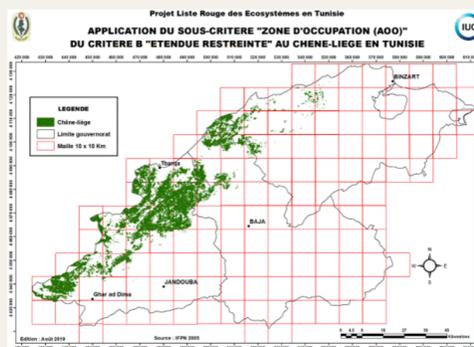
INTERPRETATION

- La subéraie tunisienne : EN pour les changements estimés dans la richesse et composition du peuplement.
- Les steppes Alfa : CR pour la perturbation des processus biotiques et déclin de la richesse d'espèces
- Les tourbières : CR pour la distribution restreinte et fréquence des épisodes de sécheresse.
- Le Pin d'Alep : LC pour sa forte étendue en Tunisie et l'absence de risques sérieux de dégradation

Résumé de l'évaluation de la subéraie tunisienne



Critère A : Réduction de la distribution spatiale: **Vulnérable**



Critère B : Distribution géographique restreinte: **Vulnérable**

Critère C : Dégradation environnementale (abiotique) : **non concerné**

Jours de sécheresse (effondrement : 165J)	Etendue	Gravité relative	Cat
C1(50 dernières années)	20%	100%	LC
C2(50 prochaines années)	75%	40%	LC
C3(Depuis 1750)	//	//	DD

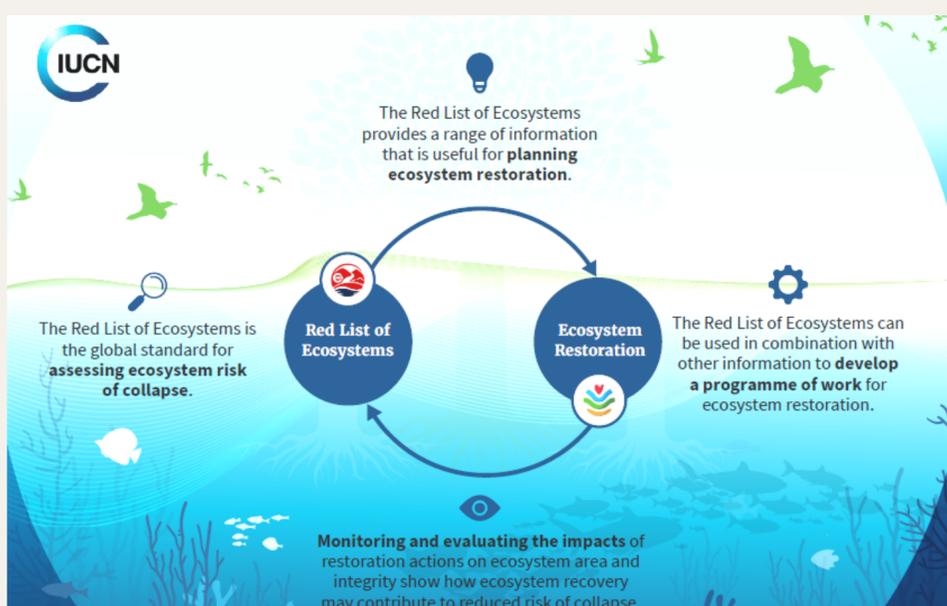
Perturbation des syntaxons (effondrement : 100%)	Etendue	Gravité relative	Cat
C1(50 dernières années)	75%	47,7%	LC
C2(50 prochaines années)	75%	91,4%	EN
C3(Depuis 1750)	//	//	DD

Critère D : Perturbation des processus ou interactions biotiques: **En Danger**

Résultat de l'évaluation

	A	B	C	D	E
1	VU	VU	LC	LC	DD
2	VU	VU	LC	EN	DD
3	VU	LC	DD	DD	DD

La subéraie tunisienne est évaluée **En Danger** en raison de la dégradation des formations végétales (pistacia lentiscus) estimée les 50 prochaines années



Conclusion

La Liste rouge des écosystèmes a été mise en œuvre en Tunisie à travers une approche participative d'organisations et d'experts afin de garantir la fiabilité des résultats.

Cette évaluation a permis de faire ressortir l'urgence de mettre en place des mesures de conservation de 2 écosystèmes en Danger Critique et d'un En Danger. Ces résultats s'appuient sur les meilleures données scientifiques disponibles et font notamment ressortir le besoin d'acquiescer davantage de données pour la gestion efficace des menaces. L'identification des lacunes en connaissance a permis au Ministère de l'Environnement tunisien de renforcer sa capacité de suivi de l'état des écosystèmes.